



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

PRESTATIONS DE COMMUNICATION, GRAPHISME, CRÉATIONS DIGITALES ET SITES INTERNET.

VERSION DU 10/09/2026

ARTICLE 1. IDENTIFICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente sont proposées par :

Clémence LANGLAIS, Entrepreneurse individuelle (EI)

Nom commercial : CLEM&COM

Activité : Communication, graphisme, création digitale et sites internet

Adresse : 4 rue Jean de la Fontaine, 02190 Villeneuve-sur-Aisne

SIREN : 109 846 196

SIRET : 109 846 196 00011

E-mail : clemxcom@gmail.com

Téléphone : 06.27.39.15.47

Site internet : clemxcom.com

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles CLEM&COM réalise des prestations de communication, de création graphique et de création digitale pour ses clients.

Les prestations peuvent notamment comprendre :

Identité visuelle & graphisme : création de logo, refonte de logo, identité visuelle, charte graphique, supports imprimés, créations digitales, supports publicitaires.

Communication & réseaux sociaux : stratégie de communication, création de contenus, publications, stories, Reels, templates, rédaction de contenus , montage vidéo, retouche photo, accompagnement ou gestion des réseaux sociaux.

Sites internet : landing page, site vitrine, site internet complet, intégration de contenus, personnalisation, ajout de fonctionnalités, réservation et paiement , refonte de site existant.

La prestation précisément commandée par le Client est définie dans le devis, qui précise notamment son contenu, son prix et, lorsque nécessaire, les délais de réalisation.

ARTICLE 3. DEVIS ET COMMANDE

Toute prestation fait l'objet d'un devis préalable lorsque sa nature ou son montant le justifie.

Le devis précise notamment :

- la nature des prestations ;
- les éléments inclus ;
- le prix ;
- les éventuels frais supplémentaires ;
- le délai estimatif ;
- les modalités de règlement.

Le devis est valable pendant la durée indiquée sur celui-ci.

La commande est considérée comme ferme après :

1. acceptation du devis par le Client ;
2. signature ou validation du devis ;
3. versement de l'acompte prévu.

Le démarrage de la prestation intervient après réception des éléments nécessaires à sa réalisation et du paiement prévu à la commande.

ARTICLE 4. TARIFS

Les prix des prestations sont ceux indiqués sur le devis accepté par le Client.

Les prix sont exprimés en euros.

Si CLEM&COM bénéficie de la franchise en base de TVA :

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Toute prestation supplémentaire non prévue dans le devis initial pourra faire l'objet d'un devis complémentaire ou d'une facturation supplémentaire après accord du Client.

ARTICLE 5. MODALITÉS DE PAIEMENT

Sauf indication contraire figurant sur le devis : 50 % à la commande ET 50 % à la livraison de la prestation (date limitée fixée lors du devis)

Le paiement peut être effectué par virement bancaire selon les coordonnées indiquées sur le devis ou la facture.

L'acompte versé à la commande est définitivement acquis à CLEM&COM et ne pourra être remboursé en cas d'annulation du projet par le Client après le démarrage de la prestation.

Les prestations déjà réalisées à la date d'annulation restent dues et pourront être facturées au prorata de l'avancement du projet.

ARTICLE 6. RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard pourront être appliquées conformément aux dispositions légales en vigueur.

Pour les clients professionnels, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est due en cas de retard de paiement, dans les conditions prévues par la réglementation.

ARTICLE 7. RÉALISATION DES PRESTATIONS

CLEM&COM s'engage à réaliser la prestation conformément au devis accepté et aux éléments communiqués par le Client.

Les délais indiqués dans le devis sont des délais estimatifs, sauf engagement exprès contraire.

La réalisation de la prestation peut être retardée lorsque le Client :

- tarde à transmettre les éléments nécessaires ;
- ne répond pas aux demandes de validation ;
- demande des modifications importantes ;
- modifie le brief initial ;
- ne fournit pas les accès nécessaires.

Dans ce cas, le délai de réalisation pourra être reporté en conséquence.

ARTICLE 8. VALIDATIONS & MODIFICATIONS

Le nombre de propositions et de modifications incluses dans la prestation est précisé dans le devis.

Sauf mention contraire, les modifications incluses correspondent à des ajustements de la proposition initiale.

Une demande constituant une modification importante du brief initial, un changement complet de direction artistique ou une nouvelle création pourra être considérée comme une prestation supplémentaire.

Toute prestation supplémentaire sera soumise à l'accord préalable du Client.

ARTICLE 9. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à transmettre à CLEM&COM toutes les informations et tous les éléments nécessaires à la réalisation de la prestation.

Le Client garantit disposer des droits nécessaires concernant les contenus qu'il transmet à CLEM&COM, notamment les photographies, textes, logos , illustrations, vidéos, polices, documents, éléments graphiques.

Le Client reste responsable de l'exactitude des informations fournies.

ARTICLE 10. CRÉATION & PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les créations réalisées par CLEM&COM sont susceptibles d'être protégées par le droit d'auteur.

Sauf disposition contraire prévue dans le devis ou dans un contrat spécifique, CLEM&COM demeure titulaire des droits attachés à ses créations.

Le paiement de la prestation ne vaut pas automatiquement cession générale de l'ensemble des droits d'auteur.

Lorsque des droits d'exploitation sont cédés au Client, les modalités de cette cession doivent être définies précisément dans le devis et/ou le contrat correspondant.

Il est notamment possible de préciser :

- les droits concernés ;
- les supports ;
- les usages autorisés ;
- la durée ;
- le territoire ;
- le caractère exclusif ou non de la cession.

Cette précision écrite est particulièrement importante pour les créations graphiques.

ARTICLE 11. FICHIERS SOURCES

Sauf mention contraire dans le devis, les fichiers de travail et fichiers sources utilisés pour la création ne sont pas automatiquement remis au Client.

La livraison porte sur les fichiers finaux prévus dans la prestation.

La remise des fichiers sources peut faire l'objet d'une prestation ou d'une cession spécifique.

ARTICLE 12. PORTFOLIO & COMMUNICATION

Sauf opposition expresse du Client, CLEM&COM peut présenter les réalisations terminées dans son portfolio, sur son site internet et sur ses réseaux sociaux afin de présenter son activité.

Lorsque le projet n'est pas encore rendu public par le Client, CLEM&COM s'engage à ne pas le présenter publiquement avant son lancement, sauf accord préalable.

Le Client peut demander que la réalisation ne soit pas utilisée dans le portfolio.

ARTICLE 13. CRÉATION DE SITES INTERNET

Pour les créations de sites internet, le Client reste responsable :

- des informations publiées sur son site ;
- des mentions légales ;
- de sa politique de confidentialité ;
- de ses conditions générales de vente lorsqu'elles sont nécessaires ;
- des contenus dont il fournit les droits ;
- de la conformité de son activité avec la réglementation applicable.

CLEM&COM intervient dans le cadre défini par le devis et n'est pas responsable des obligations légales propres à l'activité du Client.

Les abonnements, noms de domaine, hébergement, applications ou services tiers nécessaires au fonctionnement du site peuvent être facturés séparément lorsqu'ils ne sont pas inclus dans le devis.

ARTICLE 14. SERVICES ET OUTILS TIERS

Certaines prestations peuvent nécessiter l'utilisation de services ou plateformes appartenant à des tiers : hébergeur, CMS, outil de réservation, outil de paiement, banque d'images, réseaux sociaux, etc.

CLEM&COM ne peut être tenue responsable d'une interruption, modification ou défaillance d'un service tiers indépendant de sa volonté.

Les coûts liés à ces services sont à la charge du Client lorsqu'ils ne sont pas expressément compris dans le devis.

ARTICLE 15. CLIENT PROFESSIONNEL

Lorsque le Client agit dans le cadre de son activité professionnelle, les dispositions relatives au droit de rétractation des consommateurs ne s'appliquent pas automatiquement.

Une protection spécifique peut toutefois exister pour certains petits professionnels lorsque le contrat est conclu hors établissement et que les conditions légales sont réunies.

ARTICLE 16. RESPONSABILITÉ

CLEM&COM s'engage à apporter tout le soin nécessaire à la réalisation des prestations prévues.

CLEM&COM ne pourra être tenue responsable des dommages résultant notamment :

- d'informations erronées fournies par le Client ;
- d'un retard dans la transmission des éléments ;
- d'une mauvaise utilisation des créations livrées ;
- d'une défaillance d'un service ou outil tiers ;
- d'une interruption indépendante de sa volonté.

ARTICLE 17. FRAIS DE DÉPLACEMENT

Les prestations réalisées sur site peuvent nécessiter un déplacement de CLEM&COM. Des frais kilométriques et/ou frais annexes (péage, parking, stationnement...) peuvent alors être appliqués en fonction du lieu d'intervention.

Le montant des éventuels frais de déplacement sera indiqué dans le devis avant validation de la prestation.

ARTICLE 18. CONFIDENTIALITÉ

CLEM&COM s'engage à préserver la confidentialité des informations communiquées par le Client dans le cadre de la prestation et présentant un caractère confidentiel.

Cette obligation ne s'applique pas aux informations déjà publiques ou dont la divulgation est imposée par la loi.

ARTICLE 19. RÉCLAMATION

Toute réclamation concernant une prestation devra être adressée à CLEM&COM dans les meilleurs délais à l'adresse :
clemxcom@gmail.com

CLEM&COM s'engage à examiner toute réclamation avec le Client afin de rechercher une solution amiable.

ARTICLE 20. DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher en priorité une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun applicables.

ARTICLE 20. ACCEPTATION DES CGV

La validation d'un devis ou la signature d'un contrat implique l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente par le Client, qui reconnaît en avoir pris connaissance avant la conclusion de la commande.

Les CGV sont accessibles et/ou transmises au Client sur un support durable.

CLEM&COM